

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1955)

Rubrik: Situation financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SITUATION FINANCIÈRE

Comme chaque année, une Société fiduciaire, agréée par le Conseil fédéral suisse et la Commission fédérale des banques, a vérifié d'une manière approfondie le bilan et les comptes annuels dont l'exactitude a été reconnue.

Son rapport, reproduit ici, constitue un bref commentaire de la situation financière du CICR au cours de l'exercice 1955.

RAPPORT SUR LA REVISION DES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE.

En exécution du mandat que votre Comité a bien voulu confier à notre Société — institution de revision agréée par le Conseil fédéral et la Commission fédérale des banques — nous avons procédé à la vérification des comptes de l'année 1955 du COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR) à Genève.

Notre examen s'est effectué conformément aux règles et principes établis en matière de vérification des comptes. Nous avons procédé à de nombreux contrôles, tant matériels que formels, des écritures enregistrées en comptabilité au cours de l'année 1955, nous assurant plus particulièrement de ce que les dépenses étaient justifiées par des documents probants.

Nous avons ensuite vérifié l'exactitude des chiffres de la balance générale des comptes arrêtés au 31 décembre 1955 ayant servi de base à l'établissement du bilan de fin 1955 et du compte des dépenses et des recettes ordinaires de l'année 1955 tels que nous les reproduisons en annexes I et II au présent rapport.

En annexe III, nous résumons le mouvement en 1955 des comptes « Réserves et provisions » faisant apparaître au 31 décembre 1955 un solde global de Fr. 9.004.493,97.

Cet état indique notamment les charges et dépenses extraordinaires, ainsi que certaines recettes et récupérations, imputées ou

affectées en 1955 au compte « Réserve pour risques généraux » dont le solde au 31 décembre 1955 se réduit à Fr. 252.929,25, après avoir pris en charge le déficit de 1955 de Fr. 905.498,90 ressortant du compte des dépenses et des recettes ordinaires (annexe II).

D'autre part, nous donnons en annexe IV un résumé du mouvement en 1955 du compte général des actions de secours, dont le solde global au 31 décembre 1955 de Fr. 1.729.769,50 se répartit comme suit :

Fonds non encore affectés	Fr. 699.385,92
Fonds affectés	» 456.564,21
Fonds d'actions en cours	» 573.819,37
	<u>Total Fr. 1.729.769,50</u>

En conclusion de notre révision, nous sommes en mesure de déclarer que les comptes annuels au 31 décembre 1955 du CICR ressortent bien des livres qui nous ont été soumis. L'existence des actifs nous a été justifiée et nous avons constaté que les recettes de l'année 1955 sont effectivement acquises. Tous les documents et renseignements utiles à l'exécution de notre mandat nous ont été fournis à notre entière satisfaction.

Rappelons encore que nous avons également procédé à la vérification des comptes annuels de 1955 des divers fonds spéciaux confiés au CICR, à savoir :

- Fondation en faveur de CICR.
- Fonds Augusta.
- Fonds de l'Impératrice Shôken.
- Fonds de la Médaille Florence Nightingale.

L'existence des actifs constituant la fortune de ces fonds nous a été dûment justifiée et nous avons certifié, en date du 26 janvier 1956, l'exactitude du bilan et du compte de résultats au 31 décembre 1955 de chacun d'eux.

Genève, le 21 mars 1956.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S. A.

BILAN AU

	Fr.	Fr.
<i>ACTIF</i>		
DISPONIBLE ET RÉALISABLE		
Espèces en caisse	25.103,43	
Avoirs en comptes de chèques postaux	72.486,94	
Avoirs en banques:		
— en francs suisses	1.079.005,78	
— en monnaies étrangères	333.098,25	
Titres de fonds publics et autres valeurs	11.772.068,55	13.281.762,95
FONDS ENGAGÉS		
Avances de fonds aux délégations et délégués du CICR	149.731,86	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Gouvernements et Organisations officielles	191.528,11	
Débiteurs divers, avances de fonds et frais à récupérer, actif transitoire	698.240,07	
Stocks de spécialités pharmaceutiques et autres produits destinés à des secours	62.401,74	
Stocks de réserve	242.709,52	1.335.611,30
AUTRES POSTES DE L'ACTIF (pour mémoire)		
Participation au capital de la « Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge »	1,—	
Mobilier, machines, matériel	1,—	2,—
		14.617.376,25
TRUST FUND		
Fonds reçus dans le cadre du Traité de paix japonais (avoirs en monnaies étrangères)		66.525.065,66
COMPTES D'ORDRE		
Avance au Fonds de prévoyance du personnel du CICR	1.089.683,34	
Débiteur pour cautionnement	400.000,—	1.489.683,34
		82.632.125,25

31 DÉCEMBRE 1955

PASSIF

ENGAGEMENTS

Fonds pour actions de secours:

Fonds non encore affectés	699.385,92	
Fonds affectés	456.564,21	
Fonds d'actions en cours	573.819,37	1.729.769,50

Créanciers:

Délégations et délégués du CICR	3.577,05	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Gouvernements et Organisations officielles	168.716,91	
Créditeurs divers et passif transitoire	710.818,82	
Prêt de la Confédération Suisse	3.000.000,—	3.883.112,78

RÉSERVES ET PROVISIONS

Fonds de garantie	3.000.000,—	
Réserve pour action en cas de conflit	5.000.000,—	
Réserve pour risques généraux	252.929,25	
Fonds spécial non encore affecté	433.855,20	
Provision d'amortissement des stocks de réserve	242.709,52	
Provision pour la XIX ^e Conférence internationale de la Croix-Rouge	75.000,—	9.004.493,97

TRUST FUND

Fonds Traité de paix japonais		66.525.065,66
---	--	---------------

COMPTES D'ORDRE

Fonds alloués au Fonds de prévoyance du personnel du CICR (à restituer par annuités à la Réserve pour risques généraux)	1.089.683,34	
Garantie en faveur de la « Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge »	400.000,—	1.489.683,34

COMPTE DES DÉPENSES ET DES

	Fr.	Fr.
<i>DOIT</i>		
FRAIS GÉNÉRAUX À GENÈVE		
Indemnités, traitements et salaires	1.716.862,50	
Allocations familiales et de vie chère, assurances et autres charges sociales	565.228,20	
Ports, télégrammes, téléphone	69.604,10	
Installations, entretien et fournitures générales	125.636,15	
Parc automobiles	26.171,66	
Frais de réception et de voyages en Suisse	31.781,50	
Autres dépenses	70.896,53	
		2.606.180,64
FRAIS SPÉCIAUX		
Publications, information, documentation	150.422,40	
Indemnités pour frais des membres du Conseil de la Présidence	55.836,—	
Conférences et réunions Croix-Rouge	26.926,70	
Commission d'experts	7.449,65	
Missions envoyées de Genève	75.279,33	
		315.914,08
DÉLÉGATIONS À L'ÉTRANGER		
Traitements, indemnités et assurances des délégués	166.263,84	
Frais de voyages et entretien des délégués et frais généraux des délégations	151.362,09	
		317.625,93
	<i>Total</i>	<u>3.239.720,65</u>

ANNEXE II

RECETTES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1955

	Fr.	Fr.
<i>AVOIR</i>		
CONTRIBUTIONS ET DONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE		
Contributions de Gouvernements	1.128.805,85	
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge	325.378,21	
Dons divers	<u>345.683,67</u>	
		1.799.867,73
REVENUS DE PLACEMENTS DE FONDS		
Revenus de fonds publics et intérêts de banque	67.675,95	
Revenus de la Fondation en faveur du CICR	<u>30.053,05</u>	97.729,—
RÉCUPÉRATION ET RECETTES DIVERSES		
Récupérations	418.054,27	
Recettes diverses	<u>18.570,75</u>	436.625,02
	<i>Total des recettes</i>	2.334.221,75
DÉFICIT DE L'ANNÉE 1955		905.498,90
amorti par prélèvement sur la Réserve pour risques généraux.		
	<i>Total</i>	<u>3.239.720,65</u>

ANNEXE III

RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1955 DES COMPTES « RÉSERVES ET PROVISIONS »

a) FONDS DE GARANTIE	Fr.	Fr.
Solde reporté au 31 décembre 1954 — sans changement		3.000.000,—
b) RÉSERVE POUR ACTION EN CAS DE CONFLIT		
Solde reporté au 31 décembre 1954 — sans changement		5.000.000,—
c) RÉSERVE POUR RISQUES GÉNÉRAUX		
Solde reporté au 31 décembre 1954	521.129,71	
<i>Plus :</i>		
Recettes et récupérations en 1955 :		
— Versement du Gouvernement de la République fédérale allemande à titre d'acompte de remboursement de frais encourus par le CICR durant la dernière guerre mondiale, dans le cadre de ses activités en faveur de ressortissants allemands	635.000,—	
— Attribution de la 4 ^e annuité d'amortissement sur les fonds alloués au Fonds de prévoyance du personnel du CICR (annuité prise en charge par le compte de dépenses de 1955, rubrique « Charges sociales »)	68.100,—	
— Attribution de la 4 ^e annuité d'amortissement des machines comptables acquises en 1952 (prise en charge par le compte de dépenses de 1955)	11.000,—	
— Récupérations diverses	2.855,—	
<i>Moins :</i>		
Dépenses et charges en 1955 : Fr.	1.238.084,71	
— Indemnités de licenciement de personnel 50.981,50		
— Frais d'expertise (réorganisation) 25.459,50		
— Moins-value d'estimation sur titres à fin 1955 2.888,85		
— Pertes de change 326,71		
	79.656,56	
— Prise en charge du déficit de 1955 ressortant du compte des dépenses et des recettes ordinaires (annexe II) 905.498,90	985.155,46	
		252.929,25
<i>Solde au 31 décembre 1955</i>		
d) FONDS SPÉCIAL NON ENCORE AFFECTÉ		
Don spécial reçu en 1955, non encore affecté		433.855,20
e) PROVISION D'AMORTISSEMENT DES STOCKS DE RÉSERVE		
Solde reporté au 31 décembre 1954	239.804,50	
<i>Plus :</i> Ajustement à la valeur d'inventaire des stocks au 31 décembre 1955.	2.905,02	
		242.709,52
<i>Solde au 31 décembre 1955</i>		
f) PROVISION POUR LA XIX^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE		
Solde reporté au 31 décembre 1954	50.000,—	
<i>Plus :</i> Attribution en 1955 (prise en charge par le compte de dépenses de 1955)	25.000,—	
		75.000,—
<i>Solde au 31 décembre 1955</i>		
<i>Total des « Réserves et provisions » au 31 décembre 1955</i>		9.004.493,97

ANNEXE IV

RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1955 DU COMPTE GÉNÉRAL DES ACTIONS DE SECOURS

	Fr.	Fr.
SOLDE GLOBAL REPORTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1954 . . .		2.022.121,74
soit :		
Fonds non encore affectés	649.663,87	
Fonds affectés	413.893,89	
Fonds d'actions en cours	958.563,98	
	Total comme ci-dessus	2.022.121,74
 RECETTES EN 1955		
Fonds reçus par le CICR ou mis à sa disposition pour actions de secours, tant morales que matérielles		
a] Dons reçus sans affectation déterminée :		
— Produit net de l'appel 1955 au peuple suisse (collecte)	628.796,24	
— Autres dons	1.247,52	
	630.043,76	
b] Fonds parvenus au CICR de divers donateurs (collectivités ou parti-culiers) avec affectation à des actions déterminées	639.653,16	1.269.696,92
		3.291.818,66
 DÉPENSES EN 1955		
Dépenses encourues en 1955 pour des actions de secours		1.562.049,16
 SOLDE GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE 1955		1.729.769,50
(Reliquat des fonds destinés à des actions de secours) se répartissant comme suit :		
Fonds non encore affectés	699.385,92	
Fonds affectés	456.564,21	
Fonds d'actions en cours	573.819,37	
	Total comme ci-dessus	1.729.769,50

Tableau A

LISTE DES CONTRIBUTIONS VERSÉES AU CICR EN 1955
PAR LES GOUVERNEMENTS ET LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE

Pays	GOUVERNEMENTS		CROIX-ROUGES	
	au titre de l'année 1955	au titre d'années antérieures	au titre de l'année 1955	au titre d'années antérieures
	Fr.	Fr.	<i>pour</i>	Fr.
Afghanistan				600,—
Afrique du Sud				14.610,—
Allemagne (Rép. fédérale)	48.822,35			13.000,—
Australie	8.375,—			38.840,—
Autriche	10.000,—	10.000,—	1954	2.100,—
Belgique		6.400,—	1954	2.500,—
Birmanie				
Brésil	4.550,—			
Canada	65.100,—			32.250,—
Ceylan	3.053,55			
Chili		8.570,—	1954	2.250,90
Colombie	13.605,—		1954	
Costa-Rica			solde	480,—
Danemark	10.000,—			2.000,—
Equateur	2.860,—			700,—
Espagne				2.500,—
Etats-Unis				107.000,—
Finlande	5.000,—	5.000,—	1954	3.480,—
France	34.800,—			
Grèce				2.280,—
Guatémala				600,—
Haïti	1.800,—			
Inde		68.812,50	1954	1.372,50
Indonésie		30.000,—	53/54	
Irak	8.000,—			
Irlande	5.500,—	5.500,—	1954	1.560,—
Islande				500,—
Israël	4.000,—	4.000,—	1954	
Japon				
Liban				840,—
Liechtenstein	2.500,—			
Luxembourg	2.000,—			600,—
Mexique	17.150,—			
Norvège	10.000,—			3.000,—
Nouvelle-Zélande		24.400,—	1954	6.054,20
Pays-Bas				20.000,—
Pérou				2.150,—
Philippines				3.840,—
Portugal	10.000,—			
République Dominicaine				600,—

Pays	GOUVERNEMENTS		CROIX-ROUGES		
	au titre de l'année 1955	au titre d'années antérieures	au titre de l'année 1955	au titre d'années antérieures	
Royaume-Uni :					
— Londres	Fr.	Fr.	<i>pour</i>	Fr.	Fr.
— Rhodésie du Sud		48.800,— 3.058,75	1954 1954	24.450,— 132,—	
Salvador		25.335,—			
Suède		500.000,—			
Suisse				1.354,21	
Thaïlande		46.389,35	1954	11.880,—	
Turquie		20.800,—	1954		4.350,—
Vénézuéla		7.000,—			1954
Yougoslavie		845.840,25	282.965,60	303.523,81	21.854,40
		1.128.805,85		325.378,21	

Note. — Diverses contributions pour 1955 parvenues après la clôture des comptes de cet exercice figureront dans le rapport de l'année 1956.

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES ET

PRÉVISIONS DE DÉPENSES

FRAIS COMMUNS

	pour 1956	(pour 1955) à titre d'information
	Fr.	Fr.
Indemnités, traitements et salaires	1.645.400,—	(1.733.100)
Allocations familiales et de vie chère, charges sociales	520.100,—	(552.500)
Ports, télégrammes, téléphone	70.000,—	(77.000)
Entretien, installation et fournitures générales	121.400,—	(125.900)
Parc automobiles	32.000,—	(48.600)
Frais de réception et de déplacements en Suisse	35.000,—	(40.000)
Autres dépenses	40.700,—	(77.300)

AUTRES FRAIS

Publications, information	176.000,—	(170.000)
Indemnités pour frais des membres du Conseil de la Présidence	60.100,—	(49.500)
Conférences et réunions Croix-Rouge	28.000,—	(28.000)
Commissions et consultations d'experts	10.000,—	(35.000)
Missions envoyées de Genève	100.000,—	(100.000)
Délégations à l'étranger	284.400,—	(385.200)
Stages et traductions	17.000,—	(23.000)
	<hr/> <u>3.140.100,—</u>	<hr/> <u>(3.445.100)</u>

Les prévisions de dépenses ci-dessus ont été établies et examinées avec la plus grande attention. Elles ne comprennent aucune marge pour des dépenses extraordinaires que la conjoncture internationale obligerait le CICR d'engager en cours d'exercice et devraient, cas échéant, faire l'objet d'une révision appropriée.

Tableau B

DE RECETTES ORDINAIRES POUR 1956

PRÉVISIONS DE RECETTES		pour 1956
		Fr.
RECETTES AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS		
Contributions de Gouvernements		907.300,—*
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge		308.200,—*
Dons divers		330.000,—
Revenus de fonds placés		128.400,—
Récupérations et recettes diverses		295.100,—
	Ensemble	1.969.000,—
RECETTES AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS		
Contributions de Gouvernements		295.400,—
Contributions de Société nationale de la Croix-Rouge		21.100,—
Récupérations et recettes diverses		12.000,—
	Ensemble	328.500,—
	<i>Total général</i>	2.297.500,—
L'insuffisance des recettes par rapport aux dépenses ressortirait ainsi à		842.600,—
		3.140.100,—

* Les prévisions de contributions pour 1956 des Gouvernements et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge s'élèvent, en principe, à fr. 1.532.000.

L'expérience a cependant prouvé qu'un certain nombre de contributions parviennent au CICR au cours de l'année suivante.

Pour tenir compte de ce décalage dans la réception des fonds, il n'a été inscrit, dans les prévisions ci-dessus, qu'une somme globale de fr. 1.215.500 seulement.